



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU
DEVELOPPEMENT RURAL ET DES
PRODUCTIONS VIVRIÈRES



FEDERATION DES UNIONS DES SOCIETES COOPERATIVES DES PRODUCTEURS DE LA FILIERE COTON DE CÔTE D'IVOIRE



Une Fédération forte pour le bien-être de tous les producteurs de coton

Plaquette de présentation de la Fédération des unions des sociétés coopératives des Producteurs de la filière
Coton de Côte d'Ivoire

SOMMAIRE

EDITORIAL.....	3
Une Fédération qui joue sa partition pour l'émergence du pays.....	3
PRESENTATION DE LA FPC-CI.....	4
Généralités.....	4
Objet.....	4
Axes d'activités.....	4
Vision.....	4
LES UNIONS MEMBRES DE LA FEDERATION.....	5
LES ORGANES DE GESTION ET DE DECISION.....	6
L'Assemblée Générale.....	6
Le Conseil d'Administration.....	6
Le Conseil de Surveillance.....	6
La Direction Générale.....	6
LES POINTS FOCALUX.....	6
LE CADRE PERMANENT DE CONCERTATION.....	6
ORGANIGRAMME.....	7

CAPACITE ECONOMIQUE DE LA FPC-CI SUR LA PERIODE 2020/2023.....	7
Effectif producteurs et nombre d'organisations.....	7
Production coton graine par fournisseur.....	8
Histogramme de poids des campagnes sur la période 2020/2023.....	8
BILAN TECHNIQUE DES ACTIONS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA FPC-CI SUR LA PERIODE 2014/2021.....	9,10,11
PROJETS.....	12
Photothèque de quelques activités terrain.....	13

Comité de lecture:

- SILUE Kassoum, Directeur Général (DG)
- KOUADIO Oi Kouadio François, Responsable Administratif et Financier (RAF)
- YEO Nalourgo, Responsable Technique (RT)
- SORO Seydou, Responsable Formation et Animation Coopérative (RFAC)

Reportage photos:

- KONE Kigbafori Souleymane Aziz, Assistant en charge de la communication
- Pixabay et Freepik

Infographie:

- KONE Kigbafori Souleymane Aziz, Assistant en charge de la communication

QUELQUES PARTENAIRES





Une Fédération qui joue sa partition pour l'émergence du mouvement coopératif

Dès sa création en décembre 2013, la Fédération des unions des sociétés coopératives des Producteurs de la filière Coton de Côte d'Ivoire (FPC-CI Coop CA) s'est donnée pour vision de parvenir à une Fédération forte et représentative, favorisant l'émergence de sociétés coopératives professionnelles contribuant à améliorer de façon durable les revenus et le niveau de vie des producteurs.

Pour y parvenir, la FPC-CI devrait s'engager sur les cinq (05) orientations stratégiques suivantes : (i) disposer des ressources nécessaires et suffisantes pour assurer le fonctionnement et rendre les services aux membres, (ii) consolider le positionnement de la FPC-CI comme principale organisation faitière représentant les producteurs de coton de Côte d'Ivoire, (iii) contribuer à la professionnalisation et à la promotion des membres de la FPC-CI, (iv) contribuer à la viabilisation économique et à l'efficacité technique des organisation des membres, (v) adopter les meilleures pratiques en matière de gestion et gouvernance des organisations professionnelles.

Ainsi toutes les années qui se sont succédé, le Conseil d'Administration a instruit la Direction Générale à travailler conformément à cette vision. Grâce aux efforts consentis par les uns et les autres, la FPC-CI s'est imposé effectivement comme la principale faitière représentative des producteurs de coton de Côte d'Ivoire. En effet, la Fédération réunit aujourd'hui près de 98% de la production du coton graine nationale et plus de 96% des producteurs. Cela donne la totale crédibilité à la Fédération qui bénéficie donc de la confiance et l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF).

Grâce à l'engagement de ses membres, de l'appui de l'Etat et de ses PTF, la Fédération a travaillé à la consolidation de son réseau coopératif à travers de nombreuses sensibilisations et formations, notamment sur l'organisation et le fonctionnement d'une société coopérative, et aussi pour le regroupement afin d'avoir des entités fortes et économiquement viables. Cela a permis d'obtenir des sociétés coopératives fortes qui rendent effectivement des services à leurs membres. Le réseau coopératif FPC-CI apparait par ailleurs comme l'un des mieux structurés en Côte d'Ivoire et sert d'exemple pour d'autres filières.

En outre, chaque année, la Fédération organise une formation de ses représentants dans les usines sur le contrôle de la qualité du coton graine. Cela leur permet de mieux défendre la cause des producteurs.

Pour les années à venir, la Fédération continuera ses activités à travers sa vision et son Plan Stratégique de Développement (PSD) en mettant l'accent sur la recherche de financement pour contribuer à doter ses membres de moyens modernes pour l'augmentation de leur production et donc de leur revenus, tout en jouant sa partition pour l'émergence du mouvement coopératif.

Bonne lecture.

SILUE Kassoum, Directeur Général



PRESENTATION DE LA FPC-CI

GENERALITES

DÉNOMINATION: Fédération des unions des sociétés coopératives des Producteurs de la filière Coton de Côte d'Ivoire (FPC-CI Coop CA).

DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE : 14 décembre 2013.

N° RSC DE SIÈGE : CI-KGO-2014-G-037 du 13 février 2014.

CAPITAL SOCIAL : 11 000 000F CFA.

SIÈGE SOCIALE : Korhogo, quartier 14 RDC immeuble BAMBA KELETIGUI, Tél. : 27 36 85 07 11 et Email : fpc_ci@yahoo.fr

REPRÉSENTATION : Abidjan, COCODY II plateaux, 7e tranche, rue Café de Versailles, 503 BP 44 Abidjan 503, Téléphone 27 22 42 34 78.

N° CNPS : 238102

OBJET

La Fédération a pour objet d'améliorer la situation économique de ses membres. Cela, par :

1. La représentation, la défense, la protection et la gestion des intérêts de ses membres auprès des tiers et particulièrement auprès des organismes publics et privés ;
2. L'appui à la prestation de services répondant aux besoins de promotion, de consolidation, de redynamisation et de professionnalisation de ses membres ;

3. L'appui à la réalisation d'activités économiques susceptibles de générer des marges profitables pour ses membres et à la mobilisation de tout moyen leur permettant d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

AXES D'ACTIVITES

1. L'accompagnement des membres dans l'approvisionnement en intrants et autres facteurs de production, ainsi que l'achat d'équipements collectifs ;
2. La fourniture de services notamment éducatifs, administratifs, professionnels, financiers et de formation continue des producteurs ;
3. Le règlement des différends entre nos membres ;
4. L'exploitation des données statistiques de nos membres, en vue de fournir des informations pouvant améliorer leurs activités ;
5. La recherche de financement pour la réalisation de diverses études à la demande des membres ;
6. La prise de participation dans toutes confédérations ainsi que dans toutes sociétés ou activités connexes.



VISION

1. Une Fédération forte et bien structurée, représentative, porteuse de la voix et des aspirations des producteurs de la filière coton ;
2. Une Fédération qui joue pleinement son rôle d'interface entre les producteurs et l'ensemble de leurs partenaires publics et/ou privés ;
3. Une Fédération qui favorise, par des services appropriés, l'émergence de Sociétés Coopératives fortes, viables et professionnelles ;
4. Une Fédération qui contribue efficacement à la restauration de la crédibilité du mouvement coopératif vis-à-vis de ses partenaires techniques et financiers ;
5. Une Fédération qui contribue efficacement au renforcement de la capacité et de l'efficience organisationnelle, technique et économique de son réseau coopératif ;
6. Une Fédération qui, par la maîtrise de son sociétariat et de ses activités, inspire confiance et contribue significativement à la bonne orientation des décisions étatiques de développement de la filière.

LES UNIONS MEMBRES DE LA FEDERATION



URECOS-CI : Union Régionale des Entreprises Coopératives de la zone des Savanes de Côte d'Ivoire. Siège social Korhogo, quartier 14. Route de Bouaké. BP 635 Korhogo. Tel. : 27 36 86 05 71. capital social : 1 000 000 F CFA. N° RSC : CI-KGO-2014-G-041. Président: SORO Yacouba, : Directeur Général: Vameiké MEITE.



YEBE WOGNON : union interrégionale des sociétés coopératives YEBE WOGNON de Côte d'Ivoire. Siège social Korhogo, zone industrielle, ilot 6B lot 63B. BP : 193 Korhogo. Tel. : 27 36 85 09 55. Email : yebewognon@yahoo.fr. Capital social : 16 000 000 F CFA. N° RSC : CI-KGO-2013-G-364. Président: KONE Daouda Soukpafo, Directrice Générale: KONE Mariam.



UFACO CI : Union Faitière des sociétés Coopératives de Côte d'Ivoire. social Korhogo, quartier 14, Lot 87 Ilot 09 Email : ufacocicoton@yahoo.fr Tel. : 27 36 85 07 79. Capital social : 10 200 000 F CFA. N° RSC : CI-KGO-2009-G-062. Président: KONE Karim, Directeur Général: OUATTARA Fantougou Seydou.



SOPACI : Société des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire. Siège Korhogo, Email : sopacicoopca2014@gmail.com. BP 1243 Korhogo : Tel 27 36 80 00 66. Capital social : 10 000 000 F CFA. N° RSC : CI-KGO-2014-G-131. Président: SEKONGO Kassoum, Directeur Général: SEKONGO Djakaridja.



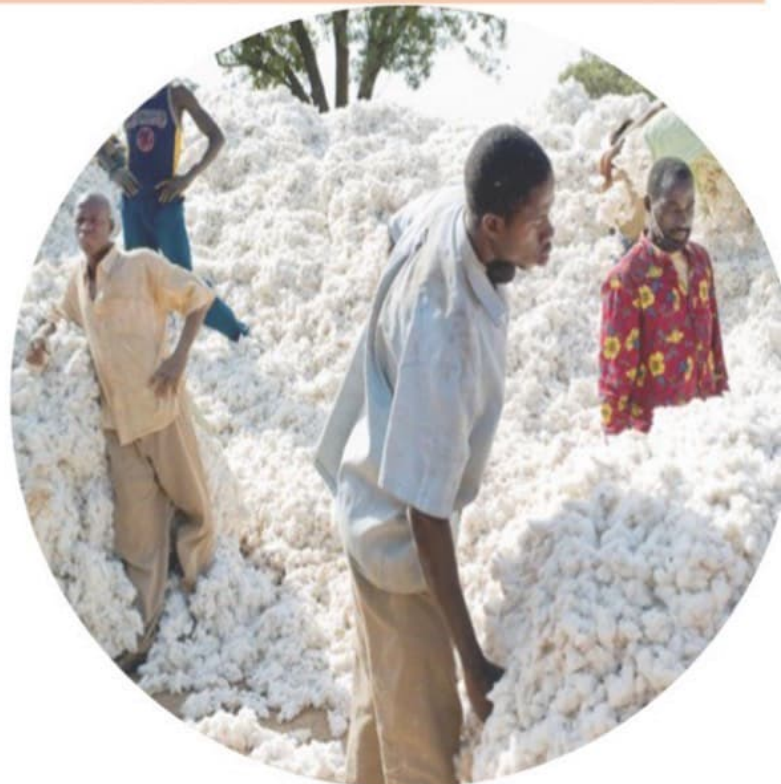
UCOMCI : Union des coopératives modernes de Côte d'Ivoire. Siège social Mankono, Quartier Becher. Cel : 07 07 14 48 85 / 07 07 22 04 53 Mail : ucomci@gmail.com. Capital social : 5 000 000 F CFA N° RSC : CI-SEG-14-CO-434 Président: SORO N'Gana Jumeau, 07 07 14 48 85, Directeur Général: TUO Dognonon.



UPROCAT-CI : Union des producteurs de coton et d'anacarde du Tchologo, siège social Ouangolo, Ouangolo BP 122 Ouangolo. Tel : 27 36 86 67 96. Capital social : 18 000 000 F CFA N° RSC : CI-KGO-2013-G-229. N° CC 13443279 Z Président: SAWADOGO Issaka, Directeur Général: COULIBALY Yalamissa.

Effectif des sociétés coopératives par union

UNIONS	NOMBRE DE SCOOP
Urecos-ci	20
Yébé Wognon	201
Ufacoci	188
Sopaci	31
Ucomci	32
Uprocat	48
TOTAL	520



LES ORGANES DE GESTION ET DE DECISION

L'Assemblée Générale:

Elle se compose de quarante-huit (48) délégués, dont : URECOS-CI (4), YEBE WOGNON (16), et UFACOCI (13), SOPACI (4) et UCOMCI (5). UPROCAT (6).

Le Conseil d'Administration:



SORO Yacouba
PCA



SORO Moussa
1er Vice-PCA



SORO N'gana jumeau
Secrétaire Général



OUATTARA Zana dit Seydou
Trésorier



SAWADOGO Issaka
Conseiller du PCA



KONE Karim
Membre



SEKONGO Kassoum
Membre



SORO Kahaki
Membre



KONE Tinon
Membre



OUATTARA Ousmane
Membre



DAGNOGO Klo
Membre



COULIBALY Doh Issa
Membre

Le Conseil de Surveillance



Moussa KANATE
Président



KONE Lassina
Secrétaire



KONE Abdoulaye
Membre



YEO Fatogoma
Membre



OUATTARA Oumar
Membre

La Direction Générale



SILUE Kassoum
Directeur Général



KOUADIO Oï Kouadio François
Responsable Administratif et Financier



YEO Nalourgo
Responsable Technique



SORO Seydou
Responsable Formation et Animation Coopérative

LES POINTS FOCAUX

Dans un souci de rapprochement avec la base et de facilitation de la communication, la zone de production a été découpée en 24 points focaux qui sont des regroupements de départements (dans les zones de faible production) ou de sous-préfectures (dans les zones de grande production). Ces points focaux sont animés par les représentants des Unions membres de la FPC-CI.

Effectif : 24 points focaux animés en moyenne par sept (07) personnes, qui sont des producteurs choisis parmi les dirigeants des unions ou des sociétés coopératives de base.

Objectif : assurer un contact permanent et de proximité avec les producteurs.

Attributions :

1. organe de représentation de la Fédération auprès des sociétés coopératives et producteurs de base, des autorités et des partenaires locaux ;
2. interface entre la Fédération et la base ;
3. Courroie de transmission des informations entre la Fédération et les producteurs ;
4. Organe de suivi de la mise en œuvre des activités sur le terrain de la Fédération et des prestataires au profit des producteurs et des sociétés coopératives

LE CADRE PERMANENT DE CONCERTATION

Effectif : 15 personnes

Composition :

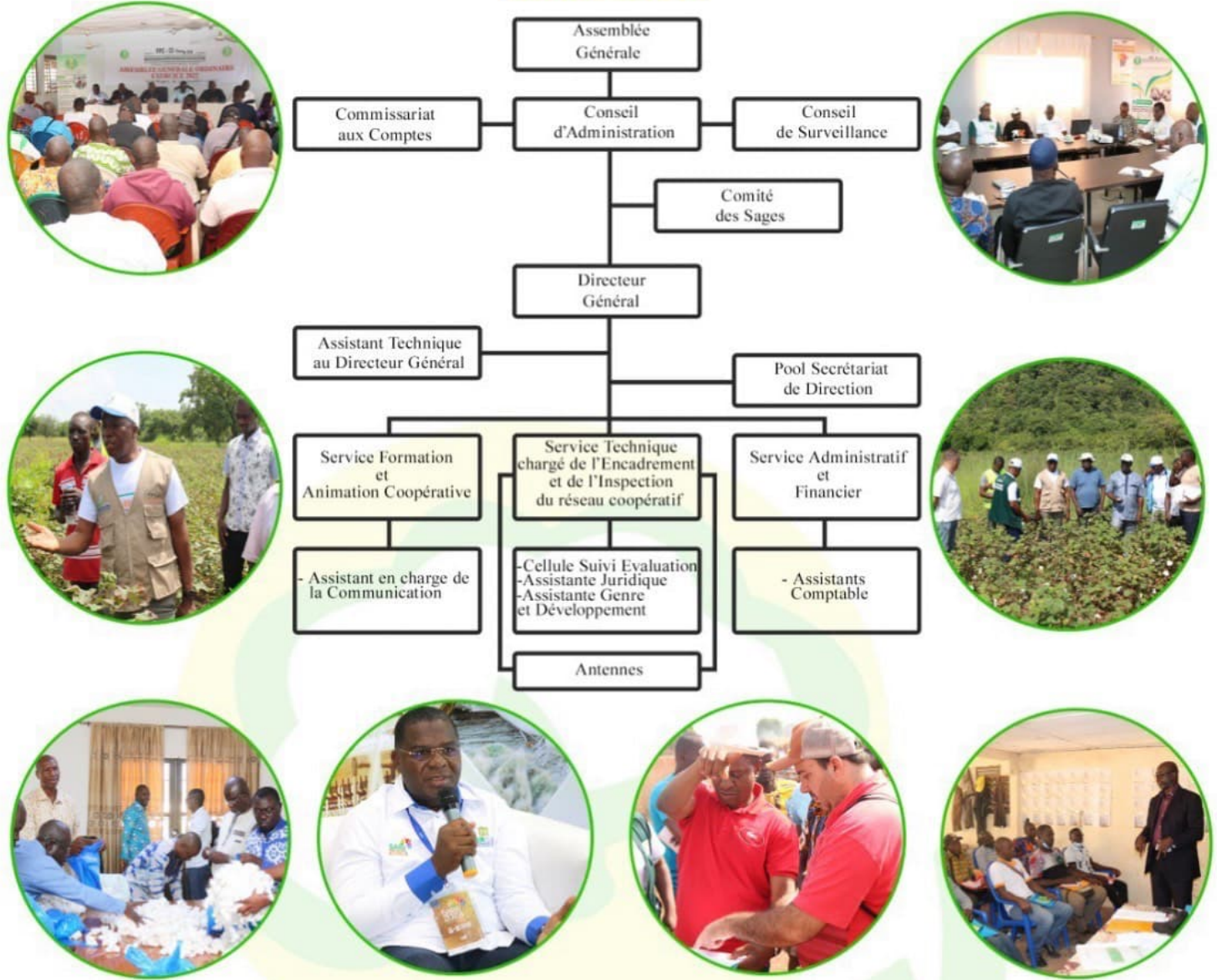
- FPC-CI : Directeur Général + Responsable service Formation + Responsable service Technique
- Union : Directeur Général + 1 collaborateur

Objectif : assurer l'information permanente des directions générales des unions et proposer des solutions techniques aux administrateurs pour toutes les questions essentielles de la filière.

Mission :

1. Produire des rapports d'analyses techniques des préoccupations des coopérateurs et/ou du Conseil d'Administration de la Fédération ;
2. Faire des analyses et fournir des argumentaires sur les questions importantes, objets d'échanges avec les autres acteurs de la filière ;
3. Développer des argumentaires divers au Conseil d'Administration de la Fédération pour faciliter la prise de toutes décisions importantes pour le compte des producteurs.

ORGANIGRAMME



CAPACITES ECONOMIQUES DE LA FPC-CI SUR LA PERIODE 2020/2025

• **Effectif des producteurs et nombre d'organisations**

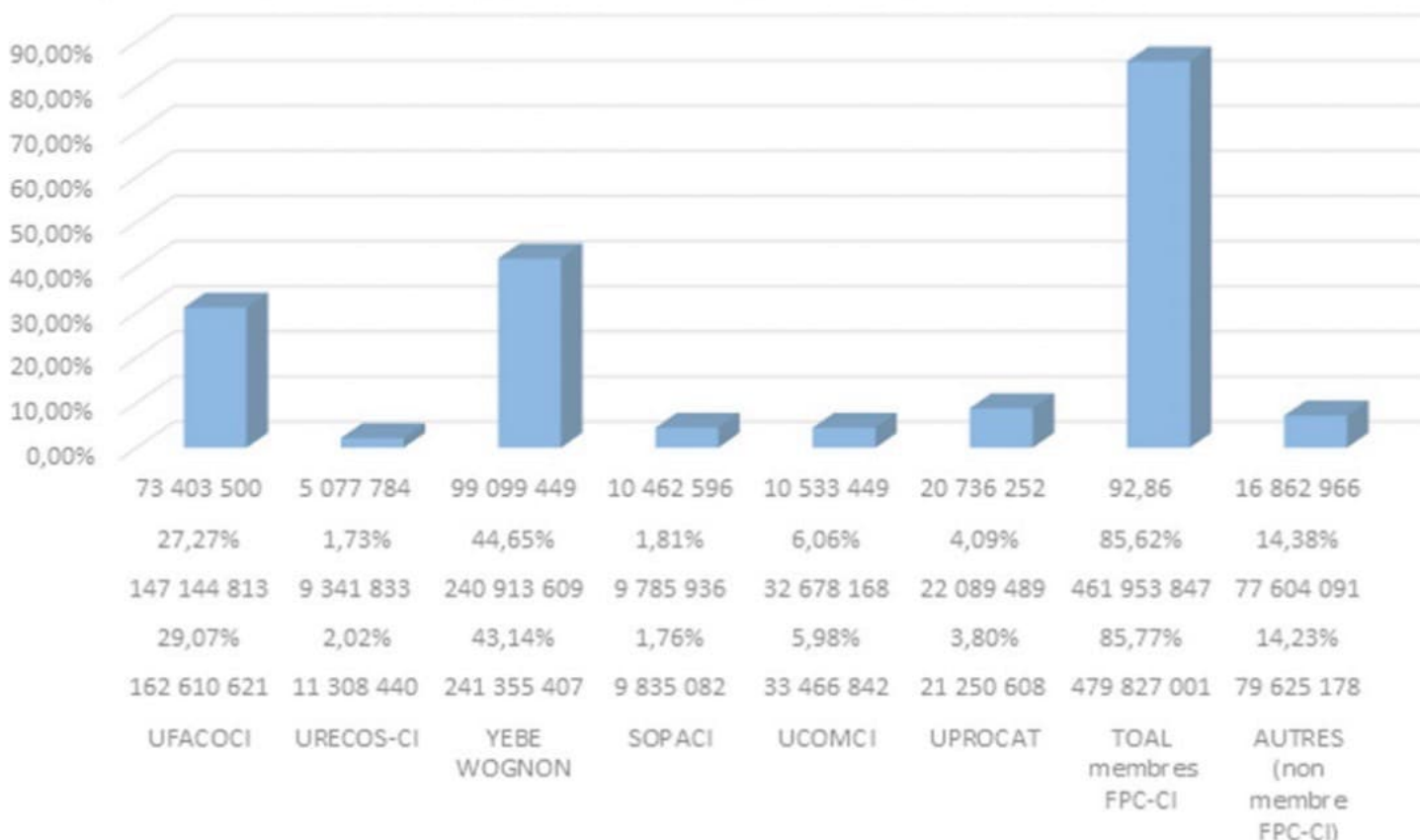
Campagnes	Effectif producteurs et productrices			Nombre d'organisation de producteurs		
	Hommes	Femmes	Total	SCOOP	Groupements	Total
2020/2021	130 470 (98,4%)	2 060 (1,6%)	132 530	391	4 332	4 730
2021/2022	129 570 (98,5%)	1 945 (1,5%)	131 515	438	3 427	3 865
2022/2023	105 067 (98,5%)	1 600 (1,5%)	106 667	450	4 071	4 521
2023/2024	104 744 (98,8%)	1 270 (1,2%)	106 014	462	5 388	5 850
2024/2025	99 010 (99,2%)	783 (0,8%)	99 793	515	3 937	4 452

• **Production coton graine par fournisseur sur la période 2020/2025**

Fournisseurs	2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024		2024/2025	
	Poids Usine	%	Poids Usine	%	Poids Usine	%	Poids Usine	%	Poids Usine	%
UFACOCI	162 610 621	29	147 144 813	27,27	73 403 500	31,08	105 897 604	32,13	109 161 658	34,97
URECOS-CI	11 308 440	2,02	9 341 833	1,73	5 077 784	2,15	8 101 308	2,46	7 347 329	2,35
YEBE WOGNON	241 355 407	43,14	240 913 609	44,65	99 099 449	41,96	132 170 389	40,10	119 898 784	38,41
SOPACI	9 835 082	1,76	9 785 936	1,81	10 462 596	4,43	14 751 006	4,48	15 363 826	4,92
UCOMCI	33 466 842	5,98	32 678 168	6,06	10 533 449	4,46	13 145 582	3,99	11 596 139	3,71
UPROCAT	21 250 608	3,80	22 089 489	4,09	20 736 252	8,78	25 246 512	7,66	26 278 582	8,42
TOTAL FPC-CI	479 827 001	85,77	461 953 847	85,62	219 313 030	85,62	299 312 401	90,81	289 646 318	92,78
AUTRES	79 625 178	14,23	77 604 091	14,38	16 862 966	7,14	30 291 637	9,19	22 538 124	7,22
TOTAL	559 452 179	100	539 557 938	100	236 175 996	100	329 604 038	100	312 184 442	100



Histogramme de poids du coton graine des campagnes sur la période 2020/2025



BILAN TECHNIQUE DES PRINCIPALES ACTIONS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA FPC-CI SUR LA PERIODE 2014-2021

(DETAILS PAR THEME ET PAR ANNEE)

Direction Générale

Service Formation et Animation Coopérative

N°	Thèmes de Formation ou activités	Périodes	Effectifs touchés par les formations/actions				Taux Réal.(%)	Nbre Unions ou d'OPA Touchées
			Prévus	Réalisés				
				Hommes	Femmes	Total		
1	Organisation et fonctionnement du SITRACOT	juin- 2014	840	585	2	587	70	248
2	Atelier de détermination des coûts d'intervention des SCOOP	juin-14	140	168	2	170	121	4
3	Contrôle de la qualité du coton graine (Camp 2014/2015)	oct-14	50	54	6	60	120	4
4	Rest étude/Eval Action formation et harmonisation docs gestion réseau coop	oct-14	59	51	2	53	90	4
5	Voyage d'échange d'expériences au BURKINA FASO	sept-14	45	48	1	49	109	35
6	Enjeux commercialisation produits agricoles et Syst. d'Info. Marchés (SIM)	nov-14	5	5	-	5	100	4
7	Atelier de restitution étude/le rôle du CS et ses relations avec CA & DG	déc-14	35	38	1	39	111	4
8	Technique de formation et de suivi-évaluation	déc-14	30	9	1	10	33	4
S/Total Année 2014			1 204	958	15	973	81	287
9	Participation au SARA 2015 à Abidjan	avr-2015	1 000	911	2	913	91	296
10	Organisation et fonctionnement d'une Société Coopérative (*)	Mai-Juin 15	1 230	1 181	17	1 198	97	177
11	Organisation et fonctionnement du SITRACOT (*)	Août-Sept. 15	1 650	1 592	15	1 607	97	250
12	Organisation et fonctionnement de la filière coton (*)	Nov-Déc 15	1 230	1 207	11	1 218	99	222
13	Contrôle de la qualité du coton graine campagne 2015/2016 (*)	Déc. 15	50	48	5	53	106	5
S/Total Année 2015			5 160	4 939	50	4 989	97	302
14	Conception et conduite d'une action de formation (*)	janv-2016	30	29	2	31	103	5
15	Lecture et analyse des états financiers (*)	Fév-Mars 16	480	384	11	395	82	201
16	Réflexion 1/ Harmonisation des docs et procédures de gestion	mars-16	30	25	4	29	97	5
17	Réflexion 2/ Approfondissement des docs et procédures de gestion	avr-16	30	29	3	32	107	5
18	Validation 1ère mouture manuel procédures gestion act.réseau Coop.	juin-16	20	18	1	19	95	5
19	Harmonisation des documents et procédures de gestion (*)	juin-16	480	301	7	308	64	32
20	Appui en expertise ACP/UE/adaptation réseau coop/Auscoop/Ohada	juil-16	50	43	6	49	98	5
21	Voyage d'échange d'expériences dans le Palmier à Huile Ivoirien	Sept-Oct 16	26	25	-	25	96	23
22	Voyage d'échange d'expériences au TOGO (*)	Sept-Oct 16	35	36	-	36	103	33
23	Organisation et fonctionnement d'une Société Coopérative (*)	Sept-Nov 16	1 630	1 509	21	1 530	94	274

**BILAN TECHNIQUE DES PRINCIPALES ACTIONS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA FPC-CI SUR LA PERIODE 2014-2021
(DETAILS PAR THEME ET PAR ANNEE)**

Direction Générale
Service Formation et Animation Coopérative
(Suite 1 du tableau)

N°	Thèmes de Formation ou activités	Périodes	Effectifs touchés par les formations/actions				Taux Réal.(%)	Nbre Unions ou d'OPA Touchées
			Prévus	Réalisés				
				Hommes	Femmes	Total		
24	Atelier restitution & analyses combinées voyages BF-Palmier-TOGO	nov-16	60	46	2	48	80	7
25	Contrôle qualité coton graine campagne 2016/2017 (*)	déc-16	50	44	6	50	100	7
S/Total Année 2016			2 921	2 489	63	2 552	87	281
26	Organisation et tenue des Assemblées Générales dans les SCOOP (*)	Mars-Mai 2017	1 630	1 511	15	1 526	94	319
27	Evaluation 1ère mouture manuel procédures gestion act.réseau coop.	mai-17	58	51	6	57	98	7
28	Mécanismes de recherche et de mobilisation des fonds existants (*)	sept-17	480	244	11	255	53	119
29	Participation au SARA 2017 à Abidjan	Nov.17	622	621	-	621	100	296
30	Contrôle qualité coton graine campagne 2017/2018 (*)	déc-17	70	54	8	62	89	7
S/Total Année 2017			2 860	2 481	40	2 521	88	326
31	Syscoahada Révisé (*)	Mai-Juin 2018	630	537	27	564	30	253
32	Organisation et fonctionnement des CGI - Info-Sensib.des SCOOP (*)	Août-Sept. 18	1 230	1 121	24	1 145	93	207
33	Participation aux assises annuelles de l'ACI en ARGENTINE (*)	janv-18	10	10	1	11	110	7
34	Contrôle qualité coton graine campagne 2018/2019 (*)	Déc. 18	70	51	10	61	87	7
S/Total Année 2018			1 940	1 719	62	1 781	92	260
35	Organisation et fonctionnement SCOOP-Ateliers échanges inter-coop (*)	Janv-Avril 2019	1 230	1 060	18	1 078	88	279
36	Nature, évolution et gestion des Organisations (*)	Sept-Octobre 19	830	776	20	796	96	208
37	Participation aux Assises Annuelles de l'ACI au RWANDA (*)	oct-19	10	16	1	17	178	7
38	Participation au SARA 2019 à Abidjan	Nov.Déc.19	500	525	1	526	105	296
39	Contrôle qualité coton graine 2019-2020 (*)	déc-19	70	61	11	72	103	7
S/Total Année 2019			2 640	2 438	5	2 489	94	303
40	Atelier/actualisation & consolidation orientations stratégiques FPC-CI	Mai.-2020	38	49	2	51	134	7
41	Organisation et fonctionnement des CGI N°1 (*)	Février-Juillet 20	1 230	1 163	2	1 165	95	198
42	Démarrage du processus de mise en place AGR (*)	nov-20	-	-	-	-	-	20
43	Contrôle qualité coton graine campagne 2020/2021 (*)	nov-20	70	59	14	73	104	7
44	Participation aux Assises Annuelles de l'ACI-Non exécuté/COVID-19 (*)	nov-20	-	-	-	-	-	-

BILAN TECHNIQUE DES PRINCIPALES ACTIONS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA FPC-CI SUR LA PERIODE 2014-2021

(DETAILS PAR THEME ET PAR ANNEE)

Direction Générale
Service Formation et Animation Coopérative
(Suite 2 du tableau)

N°	Thèmes de Formation ou activités	Périodes	Effectifs touchés par les formations/actions				Taux Réal.(%)	Nbre Unions ou d'OPA Touchées
			Prévus	Réalisés				
				Hommes	Femmes	Total		
S/Total Année 2020			1 338	1 271	18	1 289	94	303
45	Formation N°1 des membres des Comités de Gestion AGR (*)	Mars 2021	240	230	3	233	97	20
46	Organisation et fonctionnement des CGI N°2 (*)	Août-Déc 21	2 430	2 198	12	2 210	91	279
47	Formation N°2 des membres des Comités de Gestion AGR	nov-21	60	49	6	55	92	20
48	Contrôle qualité coton graine campagne 2021/2022 (*)	nov-21	70	59	8	67	96	7
49	Démarrage étude d'impact crises sociopolitiques/le réseau coopératif (*)	nov-21	-	-	-	-	-	7
50	Participation aux Assises Annuelles de l'ACI en COREE DU SUD (*)	Nov-Déc 21	12	14	1	15	125	7
S/Total Année 2021			2 812	2 550	30	2 580	92	286
51	Organisation et fonctionnement des CGI	Sep	1 230	1 159	05	1 164	95	159
52	Participation aux Assises Annuelles de l'APROCA	-	03	03	-	03	100	03
53	Participation aux Assises Annuelles de l'ACI	-	51	51	00	51	100	07
54	Contrôle qualité coton graine campagne 2022/2023	Nov	70	60	10	70	100	07
S/Total Année 2022			1 354	1 278	19	1 297	96	166
55	Organisation et fonctionnement des AGR	Nov	120	99	05	104	87	00
56	Contrôle qualité coton graine campagne 2023/2024	Nov	70	58	11	69	99	07
57	Participation aux Assises Annuelles de l'ACI	-	1 659	1 548	01	1 549	93	07
58	Participation aux Assises Annuelles de l'APROCA	-	03	03	00	03	100	03
S/Total Année 2023			1 852	1 708	17	1 725	93	293
59	Recyclage des membres des comités AGR	-	120	-	-	-	-	-
60	Contrôle qualité coton graine campagne 2024/2025	Nov	70	51	13	64	91	07
61	Participation aux Assises Annuelles de l'ACI	-	79	50	03	53	67	07
62	Participation aux Assises Annuelles de l'APROCA	-	03	03	00	03	100	03
S/Total Année 2024			272	101	16	117	43	09
TOTAL GENERAL JUIN 2014 - DECEMBRE 2024			24 954	22 532	418	22 950	92	490

PROJETS

La Fédération est bénéficiaire de plusieurs projets apportant des innovations techniques agricoles pour le bien-être des producteurs et contribuant activement au développement durable de la filière cotonnière :

FCIAD (2019-2020)

Pour contribuer à réduire la pénibilité de la culture du coton, notamment au niveau des opérations de semis et d'épandage d'engrais, la Fédération a proposé aux producteurs le semoir-épandeur d'engrais motorisé SENEKELA dans le cadre d'un projet pilote avec le Fond Compétitif pour l'innovation Agricole Durable (FCIAD) piloté par le FIRCA.

Comme performances, le semoir permet : (i) la réduction du temps des travaux, (ii) la réduction de la main d'œuvre et de la pénibilité des travaux, (iii) le respect de la période optimale de semis, (iv) la consommation minimale de carburant (essence) à l'hectare (2 L/ha), (v) le respect de la densité de semis plants à l'hectare, (vi) l'amélioration de la qualité de semence utilisée (de 15 à 30 kg/ha), (vii) l'amélioration de l'efficacité d'utilisation de l'engrais.

Le projet a vu la formation de plus de 2 000 producteurs, dans l'objectif de leur enseigner les avantages du semoir, son fonctionnement ainsi que la méthode d'utilisation.

PURGA 2 (2019-2020)

La grave crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 qu'ont connue la Côte d'Ivoire et le monde entier depuis décembre 2019 a entraîné une série de mesures restrictives. Ces mesures mises en place ont eu un impact négatif sur l'économie en général et sur l'activité du réseau coopératif et les producteurs de coton en particulier. Pour soutenir les acteurs du secteur agricole afin de juguler l'impact de cette crise, l'Etat de Côte d'Ivoire a mis à la disposition des acteurs, des ressources financières à travers le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et Développement Rural (MEMINADER). La filière coton a été soutenue à hauteur de 4,3 milliards de F CFA. INTERCOTON a été désignée par le MEMINADER comme agence d'exécution en collaboration avec la FPC-CI.

Le projet s'est structuré autour de cinq composantes:

- 1- Un appui en intrants aux producteurs,
- 2- Un appui à la motorisation,
- 3- Un appui au renforcement des capacités des OPA,
- 4- Un appui à l'accès au marché (reprofilage des pistes)
- 5- Un appui au suivi des activités (gestion du projet).

RESCO (2022-2026)

La République de Côte d'Ivoire et l'Agence Française de Développement (AFD) ont signé une convention de Crédit pour la mise en œuvre du projet **Résilience des Systèmes Cotonniers du Nord de la Côte d'Ivoire (RESCO)** pour apporter un appui à la filière coton qui reste le levier du développement du nord de notre pays.

Le projet est mis en œuvre par INTERCOTON en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué, en collaboration avec la FPC-CI, et a pour objectif de contribuer au développement durable de la filière cotonnière ivoirienne dans un contexte de vulnérabilité climatique à travers une approche sensible au genre. Plus spécifiquement, il vise sur une base durable à : (i) améliorer la production et la productivité du coton; (ii) la résilience au changement climatique de la filière coton ; et (iii) améliorer les conditions de vie sociales des ménages produisant du coton. Il est structuré autour de quatre (4) composantes techniques que sont : (i) la durabilité des systèmes cotonniers et innovation, (ii) la professionnalisation des Exploitations Agricoles Familiales et l'amélioration de la productivité du travail, (iii) l'appui à la commercialisation, (iv) le renforcement des capacités institutionnelles.

Le projet cible près de 120 000 exploitants agricoles et leur famille dans l'ensemble du bassin cotonnier ivoirien.

PROMAX (2024-2025)

L'accès des populations à l'électricité est une priorité pour la Côte d'Ivoire. C'est pour cette raison qu'il a été initié un Programme Social du Gouvernement pour aider les populations à faible revenu. Ce programme porte sur trois mesures à savoir : la baisse de 20 % du tarif social (5 Ampères), le Programme National d'Electrification Rurale (PRONER) et le Programme Electricité Pour Tous (PEPT). Ces mesures devraient permettre d'améliorer considérablement les conditions de vie des populations, en leur facilitant l'accès à l'électricité. A cet effet, l'Union européenne (UE) et l'Agence Française de Développement (AFD), en accord avec l'Etat de Côte d'Ivoire, ont décidé d'initier un projet visant à augmenter les impacts de l'électrification rurale en Côte d'Ivoire, notamment pour le développement économique, le genre, la santé et l'éducation. Ledit projet dénommé « Projet MAX » a pour objectif général de faciliter l'accès et l'utilisation d'équipements électriques, par les différentes catégories de consommateurs d'électricité en milieu rural.

Dans l'optique de rendre des services à ses membres, la FPC-CI a soumissionné à l'appel à projets effectué par Expertise France à la suite duquel elle est attributaire d'une subvention. Cette subvention lui permet la mise en place d'un système d'incitations financières et non financières permettant de faciliter l'acquisition d'équipements électriques par ses membres et des entrepreneurs raccordés au réseau exploité par la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) en zone rurale.





Visite de champ coton à Korbogo, par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, Développement Rural, et des Productions Vivrières (MEMINADER-PV)



Mission de la filière coton sur les méthodes adéquates de traitement des champs Coton lors de l'infestation des jassides sur les cotonniers



Formation pratique avec l'Agence Brésilienne de Coopération sur la fabrication du biochar en agriculture dans le cadre du projet coton Côte d'Ivoire avec le Brésil



Echanges avec les producteurs de coton dans le cadre de l'information du projet coton Côte d'Ivoire avec l'Agence Brésilienne de Coopération



Formation des comptables et caissiers comptables du réseau coopératif FPC-CI sur l'organisation et le fonctionnement du SITRACOT et du marché coton



Formation des agents FPC-CI sur le contrôle de la qualité du coton graine au sein des usines d'égréage de coton de Côte d'Ivoire



Voyage d'étude et d'échange d'expérience de la FPC-CI avec les acteurs de la filière coton du BENIN



Mission de visite des champs de coton par les acteurs de la filière cotonnière ivoirienne



Activités de prélèvement de sol à LITIO avec l'Agence Brésilienne de Coopération dans le cadre du projet coton Côte d'Ivoire



Participation de la Fédération au Salon international de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan (SARA)



Formation des ferblantiers aux techniques de fabrication des foyers améliorés



Cérémonie de présentation des agents recrutés dans le cadre du projet Résilience des Systèmes Cotonniers du nord de la Côte d'Ivoire (RESCO)



Suivi des activités de contrôle qualité coton graine des agents FPC-CI par la Cellule Suivi-Evaluation de la Fédération



Participation de la FPC-CI aux asises annuelles de l'Association des Producteurs de Coton Africain (APROCA)

Plaquette de présentation de la Fédération des unions des sociétés coopératives des Producteurs de la filière Coton de Côte d'Ivoire



Formation des administrateurs FPC-CI sur la gestion des organisations coopératives



Participation de la FPC-CI à la première édition des Journées Nationales des Producteurs de Coton et de l'Anacarde (JNPCA)



Formation recyclage des responsables chargés de la gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) mise en place au sein des coopératives bénéficiaires



Participation de la Fédération aux assises annuelles de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI)



Atelier de démarrage des activités du projet d'appui à la Maximisation des impacts socioéconomiques d'électrification rural en Côte d'Ivoire (Projet Max)



Mission FPC-CI portant sur le suivi de l'état d'avancement des Activités Génératrices de Revenus (AGR) mise en place au sein des coopératives bénéficiaires



Présentation des Agents recrutés dans le cadre du projet RESCO aux administrateurs de la FPC-CI



Remise des matériels de productions et engins roulant à la FPC-CI par le MEMINADER-PV dans le cadre du projet PURGA 2



Formation pratique avec l'Agence Brésilienne de Coopération sur la fabrication du compost en agriculture dans le cadre du projet coton Côte d'Ivoire avec le Brésil



Participation de la FPC-CI à la constitution des échantillons de référence pour le contrôle de la qualité du coton graine au sein des usines d'égrenage de coton



Remise des engins roulant aux agents relais FPC-CI dans le cadre du projet Max



Participation de la Fédération à la cérémonie de commémoration des 20 années d'existence du FIRCA



Remise des équipements électriques et électroménagers aux producteurs de coton dans le cadre du projet Max



Participation de la Fédération aux éditions de la Ligue Sport Coton initiées par l'Association Professionnelle des sociétés cotonnières de Côte d'Ivoire

Plaquette de présentation de la Fédération des unions des sociétés coopératives des Producteurs de la filière Coton de Côte d'Ivoire



Formation recyclage N°4 des membres des comités des Activités Génériques de Revenus (AGR) mises en places au sein des coopératives bénéficiaires



Formation des agents de contrôle qualité coton graine de la FPC-CI au titre de la campagne 2025/2026



Mission FPC-CI portant sur la vérification de la mise en place des bœufs et matériels de culture utilisés mis à disposition des producteurs dans le cadre du Projet RESCO



Participation de la Fédération au groupe de travail initié par la cellule semence et recherche de INTERCOTON



Photo de famille de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FPC-CI au titre de l'exercice clos du 31 décembre 2024



Participation de la Fédération à la conférence ministérielle des coopératives organisée en Egypte



Atelier FPC-CI portant sur la réflexion du modèle de relance cotonnière durable



Participation de la FPC-CI à l'atelier du PNRcot portant sur l'identification des axes prioritaires de la recherche cotonnière



Participation de la Fédération à la mission de sensibilisation des producteurs sur l'importance de la qualité du coton graine



Cérémonie de remise du Centre de Prestation Motorisé et des Innovations Agricoles (CPMIA) à la FPC-CI dans le cadre du Projet PURGA 2



Allocution du Président du Conseil d'Administration de la FPC-CI lors de la remise du CPMIA de Dianra par le MEMINADER-PV



Tracteurs et Drone pulvérisateur du CPMIA FPC-CI



Participation de la FPC-CI à la 2ème édition de Journées Nationales du Producteur du Coton, de l'Anacarde et du Karité



Participation de la Fédération à l'atelier de cadrage du Projet de mise en place des haies vives dans la filière coton



Siège social: korgho, quartier 14 RDC Immeuble BAMBA Kélétigui/ Tél: 27 36 85 07 11.
Représentation: Abidjan, Cocody II Plateaux, 7ème tranche, Rue café de Versaille/ 503 BP 44 Abidjan 503- Tél: 27 22 42 34 78.
Email: info@fpc-ci.org

Plaquette de présentation de la Fédération des unions des sociétés coopératives des Producteurs de la filière Coton de Côte d'Ivoire